



Chers amis vigneron et amis des vigneron,

FranceAgriMer recherche les vignes patrimoniales pour les régulariser

VFR a reçu une demande récente de FranceAgriMer en vue de connaître les vignes patrimoniales qui sont en attente de régularisation. Un sondage de VFR a permis d'estimer leur surface totale en France à un minimum de 200 hectares. Une première réponse a été fournie en vue de travailler ensemble à cette régularisation dans l'intérêt de tous. Il s'agit de sauvegarder la diversité du patrimoine biologique contenu dans ces vignes et de définir un casier viticole simple, bien adapté à l'enjeu culturel et social de cette viticulture en développement. VFR invite donc tous les vigneron amateurs qui ne disposent pas d'autorisation à lui adresser un courriel avec quelques indications telles que le nombre de pieds, les cépages et le numéro de parcelle.

Nouveau contrôle dans une vigne patrimoniale francilienne

Un vigneron francilien adhérent vient de faire l'objet d'un contrôle des douanes sur une vigne plantée et pour laquelle il demandait le dossier de déclaration. Il s'est vu menacé d'arrachage et d'amende. VFR est immédiatement intervenu auprès des douanes pour expliquer la situation actuelle et suspendre les poursuites. Ce vigneron continue ainsi à exploiter sa vigne.

Une rue Émile Peynaud à Bussy-Saint-Georges en Seine-et-Marne

Le 4 mai dernier, grâce à l'initiative d'un de nos membres, il a été ainsi rendu un hommage bien mérité à l'un des plus grands bienfaiteurs de la viticulture. Émile Peynaud est né il y a 100 ans, le 29 juin 1912 à Madiran (65), il est décédé à 92 ans le 18 juillet 2004 à Talence (33). Il entre à 15 ans chez le négociant Calvet, poursuit des études de chimie jusqu'au doctorat en 1946 (à 34 ans), travaille avec Jean Ribéreau-Gayon aux méthodes d'analyse des vins et à la vinification (rentrée à bonne maturité, tri poussé, température de FA, FML). Urbanistes, pensez à notre histoire viticole.

À la recherche des bonnes pratiques de gestion des vignes de collectivités

Le sujet est récurrent. Les collectivités plantent une vigne dans l'euphorie puis découvrent les dures mais nobles exigences du métier de vigneron. Il faut conduire durablement la vigne, bien récolter et bien vinifier pour bien profiter de toutes les activités festives et sociales que peuvent apporter une belle vigne et de bons produits. Des recherches sont menées sur les pratiques de plusieurs collectivités en France. Une synthèse est attendue pour indiquer les bonnes pratiques.

Des activités sociales fortes en vignes patrimoniales

La jolie vigne de Liévin (62), 500 pieds de Chardonnay et 200 pieds de Pinot noir, a reçu la visite de malades en long séjour et de leurs ergothérapeutes pour une visite et un goûter, beaucoup de joie leur a été donnée. La vigne de Valenciennes (59), 1,5 ha en Chardonnay et Pinot Noir, est entretenue par des handicapés et déficients mentaux qui font merveille dans les travaux manuels.

Lecture pour vigneron

Un monument d'histoire et de réflexions très pertinentes sur une partie de notre passé viticole et son avenir, sur les rapports avec le pouvoir, les techniques, les pratiques commerciales, la vie sociale et la culture nous est offert dans le livre **La Vigne et le Vin en Bretagne** du professeur **Guy Saindrenan** (Coop Breizh, 2011, 575 pages, 35 €). A placer avec les grandes références comme Roger Dion et Marcel Lachiver, souvent cités dans ce livre, et Jean-Robert Pitte.

Conseil du mois

Le retard de la végétation est d'environ 15 jours. Les inflorescences se développent et la floraison devrait se produire entre fin mai et mi-juin. Achevez les dédoublages et épamprages pour soulager la vigne. Prévoyez les derniers traitements préventifs à base de cuivre. Il ne faut pas de cuivre sur les fleurs, ce métal est abortif, vous perdriez une partie de la récolte potentielle.

Patrice BERSAC, Président